

Montréal, le 24 avril 2012

Par dépôt électronique (SDE)

M^e Hugo Sigouin Plasse
Conseiller juridique
Affaires réglementaires et réclamations
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande relative à l'intégration des programmes du FEÉ au PGEÉ à la suite de la décision D-2010-116
Dossier de la Régie : R-3790-2012**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie demande à Gaz Métro de compléter sa preuve déposée au dossier mentionné en titre en lui soumettant, en termes de budget et de volumes économisés, les résultats des programmes et des activités du FEÉ au 29 février 2012 ainsi que les prévisions de résultats pour la période allant du 1er mars au 30 septembre 2012.

Vous nous obligeriez en nous transmettant ce complément de preuve **au plus tard vendredi le 27 avril 2012**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd